

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,
le 7 mai 2015 à 18h30**

Sont présents à cette séance :

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux arrivé à 18h53

Sont absent :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur
Dany Quirion

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière par
intérim, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres
du conseil. (18h37)

2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Il est constaté que l'avis de convocation n'a pas été signifié
conformément aux dispositions du Code municipal. Il est également
constaté que monsieur Stéphane Quirion est absent à la présente
séance;

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-05-161

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur
Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Renonciation à l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour

LÉGISLATION

4. Appuis dossier CPTAQ – Carrière
5. Convention marge de crédit
6. Adoption du règlement d’emprunt 142-2015 – Réfection Grand-Shenley

MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURES – TRAVAUX

7. Offre de service – Serres St-Honoré
Point reporté demande de soumission forfaitaire détaillée
8. Autoriser dépense 4 000 \$ au Centre du camion – réparation camion Ford

FINANCES

PERSONNEL

9. AUTRE ITEMS

10. Période de questions

11. Clôture de la séance

4 APPUI DOSSIER CPTAQ- EXPLOITATION GRAVIÈRE / SABLIERE

2015-05-162

Considérant que Les Entreprises Y.C. Grondin Inc. demande à la Commission de la Protection du territoire agricole du Québec de poursuivre l’utilisation à des fins autres que l’agriculture, sur une partie des lots 5 059 678, 5 641 356, 5 641 355 et 5 059 680 appartenant à la partie demanderesse et à monsieur Yvon Grondin, pour une superficie total de 17.2 hectares;

Considérant que la compagnie détient actuellement une autorisation dossier numéro 367482 en date du 21 septembre 2010;

Considérant que la demande est conforme au règlement de zonage et qu’il n’a pas d’autre espace approprié disponible ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole pour ce type d’exploitation;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l’unanimité des conseillers présents de recommander à la Commission de la Protection du territoire agricole du Québec de poursuivre l’autorisation, Les Entreprises Y.C. Grondin Inc., d’utiliser à une fin autre que l’agriculture les lots 5 059 678, 5 641 356, 5 641 355 et 5 059 680 pour l’exploitation d’une gravière.

5 CONVENTION MARGE DE CRÉDIT

2015-05-163

Considérant qu’il y a eu augmentation de la marge de crédit en référence à la résolution 2014-06-172;

Considérant que cette augmentation fut accordée de façon temporaire de 400 000 \$ à 800 000 \$ jusqu'au 30 avril 2015;

Considérant qu'il y a changement de signataire au dossier;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présent d'autoriser le maire et la directrice générale secrétaire/trésorière par intérim à signer la convention de la marge de crédit.

6 ADOPTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT 142-2015 – RÉFÈCTION GRAND-SHENLEY

2015-05-164

Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 142-2015, Règlement d'emprunt pour défrayer les coûts relatifs à la réfection du réseau d'aqueduc et d'égout sous le rang Le Grand Shenley, un emprunt de 1 468 513 \$.

7 OFFRE DE SERVICE LES SERRES ST-HONORÉ

Point reporté

8 AUTORISATION DE DÉPENSE- CENTRE DU CAMION RÉPARATION CAMION FORD

Point reporté

9 AUTRES ITEMS

10 PÉRIODE DE QUESTIONS

11 CLÔTURE DE LA SÉANCE

2015-05-165

Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 18h54.

DANY QUIRION, MAIRE

ERIKA OUELLET, DIRECTRICE GÉNÉRALE/- SEC.-TRÉS. PAR INTÉRIM